

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL de la
COMMUNE DE MAREST SUR MATZ**

Département de l'Oise

Séance ordinaire du 26 mai 2025 à 19h

Envoyé en préfecture le 27/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le 27/05/2025
ID : 060-216003756-20250526-4_2025_04-DE



Nombre de membres
- effectif légal 11
- en exercice 11
- présents : 10
- pouvoirs : 01
- suffrages exprimés : 11

Date de convocation
19/05/2025
Date d'affichage
19/05/2025

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu habituel des séances sous la présidence de M. Christian LÉPINE, le Maire
Présents : MM. LEPINE. BOURDON.GOBET. DANGRÉAUX. VERNEY. DUVAL. MEUNIER. VIGOGNE. PARÉDÈS. BONICHOT
Absents excusés : M. LEGRAND qui donne pouvoir à M. LÉPINE
Secrétaire de séance : M. Didier BOURDON

4.2025.04 : Objet : Décision modificative N°1 - Crédits supplémentaires

Imputation	OUVERT	REDUIT
D I 23 231 35	30 000,00	
R I 16 1641 35	30 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	30 000,00	
	Réductions		
Recettes :	Ouvertures	30 000,00	
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus

Pour extrait conforme
Le Maire
M. Christian LÉPINE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et de sa transmission dématérialisée au contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens - 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr